

Cabinet
Leader de l'opposition officielle

Québec, le 29 mai 2012

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 30 mai, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée de Joliette.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,


Simon Lajoie

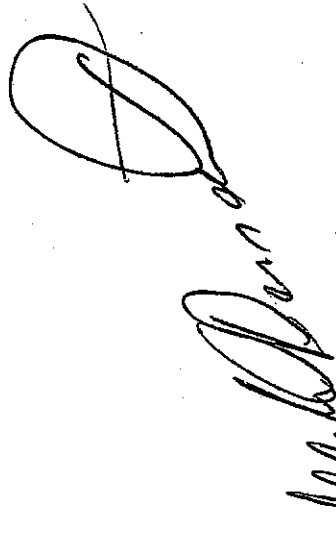
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 2.157
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-1275
Télécopieur : 418 643-1906


11h56 / 12
29/05/12

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement le retrait immédiat de la loi 78 adoptée le vendredi 18 mai 2012. »


11/5/12
29/05